

Pour assurer une meilleure protection du public - La Fédération des kinésioleues du Québec demande la constitution d'un Ordre professionnel des kinésioleues

La Fédération des kinésioleues du Québec (FKQ) annonce le dépôt de sa demande de constitution en Ordre professionnel des kinésioleues auprès de l'Office des professions du Québec effectué le 9 octobre dernier.

La Fédération insiste sur l'importance et la nécessité de bien définir la profession de kinésioleue afin de s'assurer que les fournisseurs de services en matière d'activité physique puissent fournir un environnement sécuritaire et des services de qualité à la population.

Le kinésioleue est le professionnel de la santé, spécialiste de l'activité physique, qui utilise le mouvement à des fins de prévention, de traitement et de performance. Il travaille en interdisciplinarité avec les professionnels de la santé tels les médecins, les infirmières, les nutritionnistes, les psychologues, les chiropraticiens, les physiothérapeutes, les ergothérapeutes et bien d'autres. L'implication du kinésioleue au sein des GMF est un phénomène grandissant. Entre autres, les kinésioleues sont maintenant appelés à participer à des décisions et/ou des interventions en tant que professionnels de la santé. D'ailleurs, l'évaluation en kinésioleue peut contribuer à l'élaboration d'un diagnostic médical et influencer la direction à suivre pour une équipe d'intervention. Néanmoins, de tous les professionnels de la santé œuvrant en GMF, seuls les kinésioleues ne sont pas encadrés par un ordre professionnel.

« L'ajout de professionnels tels que des nutritionnistes, des travailleurs sociaux ou encore des kinésioleues auprès des médecins est un moyen de soutenir la pratique médicale en GMF, car elle permet un meilleur suivi des patients, en particulier ceux souffrant de maladies chroniques. »

- Dr Réjean Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, 4 septembre 2013¹

On estime que la moitié de la population âgée de 12 ans et plus aurait au moins 1 problème de santé chronique, et le quart en aurait au moins deux². La pratique régulière d'activité physique peut améliorer de façon significative l'évolution des maladies chroniques (diabète, hypertension, etc.) et le bien-être des patients. Cependant, il faut s'assurer que le professionnel de la santé consulté par ces patients puisse répondre à ses craintes, à ses questions et/ou préoccupations concernant son état de santé ou son besoin d'être encadré adéquatement lors de ses différentes pratiques d'activité physique, que ce soit dans le cadre de remise en forme, de performance ou de réadaptation.

¹ <http://www.msss.gouv.qc.ca/documentation/salle-de-presse/ficheCommunique.php?id=600>

² Pour guider l'action – Portrait de santé du Québec et de ses régions, MSSS Publication no : 11-228-01F (Rapport), 11-228-03W (Statistique), 11-228-05F ([afficheAffiche](#))

Une multitude de titres, à qui se fier?

L'offre en matière d'activité physique sur le marché est grande et mal contrôlée. Étant donné ce manque de balises et d'informations, le public a plus de difficulté à départager le vrai du faux. C'est en répondant à un besoin réel que les kinésioles se sont établis en tant que professionnels de la santé, spécialistes de l'activité physique.

Il ne faut pas oublier que la relation entre le kinésioles et le client est directe. Les risques de préjudices sont donc nombreux. Notamment, la confidentialité des informations personnelles ainsi que le lien de proximité et de confiance avec le client.

La santé et le bien-être du client, tant physique que psychologique, sont au cœur des préoccupations de la FKQ. Avec le rôle grandissant que les kinésioles sont appelés à jouer dans le réseau de la santé, l'adhésion au système professionnel permettrait un développement à la fois harmonieux et rigoureux de la kinésioles, particulièrement avec les autres professionnels de la santé, et assurerait au public une prestation de service sécuritaire et de qualité.

Pour nous joindre : www.kinesiologue.com | info@kinesiologue.com | [514-343-2471](tel:514-343-2471)

Renseignements:

Relations avec les médias :

Francis Gilbert

Président

Téléphone : [514 554-5578](tel:514-554-5578)